

## Publication de la dernière étude d'Équilibre des Énergies

### *Rénovation des logements : économiser 7 000 euros par logement d'ici 2050 avec une stratégie alternative*

Selon une étude d'Équilibre des Énergies rendue publique aujourd'hui, la rénovation énergétique des logements, telle que conçue par les pouvoirs publics, pourrait coûter 17 milliards d'euros par an, en plus de l'effort annuel aujourd'hui consenti.

Eu égard au contexte actuel, le think tank propose une trajectoire alternative permettant d'atteindre les objectifs climatiques pour un coût additionnel réduit de moitié. Cette stratégie permettrait d'économiser plus de 8 milliards d'euros par an, tout en garantissant la sortie des énergies fossiles des logements au plus tard à l'horizon 2050.

« Victime de sa forte ambition et du contexte économique, la stratégie de rénovation énergétique des logements semble difficilement soutenable. Il est impératif de recentrer l'action publique sur l'essentiel : la sortie des énergies fossiles. Avec cette étude, Équilibre des Énergies propose une trajectoire crédible, conciliant impératif climatique et soutenabilité économique et sociale. »

**Dominique Bussereau, ancien ministre et président d'Equilibre des Energies**

### La stratégie officielle : ambitieuse mais hors d'atteinte

La stratégie actuelle vise à porter l'ensemble du parc de logements à la classe B du DPE d'ici 2050, en combinant sortie des énergies fossiles et isolation thermique poussée à un niveau d'excellence.

Cette ambition est légitime mais sa mise en œuvre se heurte à de grosses difficultés de financement et les résultats obtenus restent bien en deçà des attentes.

Selon Équilibre des Énergies, elle nécessiterait un investissement d'environ **790 milliards d'euros d'ici 2050**, soit **31,6 milliards d'euros par an**, à comparer aux **15 milliards d'euros<sup>1</sup>** mobilisés chaque année, publics et privés confondus.

Un tel niveau d'investissement n'est pas atteignable, au regard de la situation budgétaire de l'État et des capacités financières des ménages. Dans ces conditions, il est peu réaliste de vouloir simultanément une réduction drastique des consommations et une sortie complète des énergies fossiles à un horizon aussi rapproché que 2050.

### Une stratégie alternative à 210 milliards d'euros d'économies

Équilibre des Énergies plaide pour une stratégie de rénovation plus ciblée, alignée sur les moyens réellement mobilisables et fixant comme objectif prioritaire, à la fois climatique, économique et stratégique : sortir des énergies fossiles du secteur des logements d'ici 2050.

Cette trajectoire pragmatique vise à atteindre le zéro émission à moindre coût, en combinant :

- le remplacement systématique des systèmes énergétiques fossiles par des systèmes bas-carbone ;
- des gestes ciblés de rénovation du bâti, lorsqu'ils sont économiquement pertinents.

<sup>1</sup> Source : [Panorama des financements climat, I4CE \(septembre 2025\)](#)



En se référant au DPE actuel, cette stratégie vise l'atteinte de la classe C du DPE (Étiquettes Climat B et Énergie C). Elle permettrait d'atteindre un parc de logements zéro émission à l'horizon 2050 pour un coût total de **575 milliards d'euros sur 25 ans, soit 23 à 25 milliards d'euros par an, en économisant 210 milliards, soit 7 000 € par logement<sup>2</sup>.**

### Vers une électrification progressive du chauffage

Dans la lignée des orientations portées par les pouvoirs publics, Équilibre des Énergies anticipe une substitution massive des équipements fossiles par des solutions reposant sur une électricité décarbonée, au premier rang desquelles les pompes à chaleur appelées à remplacer les chaudières fossiles encore présentes dans 42 % des logements.

Compte tenu des limites de la ressource en biomasse et des incertitudes pesant sur le coût du biogaz pour les ménages, Équilibre des Énergies estime que le parc actuel d'environ 10 millions de logements chauffés au gaz devra fortement diminuer.

À terme, ces équipements ne seront maintenus que dans les situations où les alternatives décarbonées ne sont pas techniquement ou économiquement envisageables, soit tout au plus, deux millions de logements selon les estimations du think tank.

Une telle évolution doit faire l'objet d'une stratégie pluriannuelle de repli du gaz, acceptable sur le plan énergétique, industriel et humain. Équilibre des Énergies appelle les pouvoirs publics à la construire.

### Repenser les priorités

Équilibre des Énergies alerte sur les risques sociaux associés à la trajectoire actuelle d'interdiction de mise en location des logements classés F et E. La mise en œuvre de ces mesures pourrait fragiliser le marché locatif et créer de fortes tensions sur l'offre de logements, sans garantie d'efficacité climatique proportionnée.

Le think tank préconise en conséquence de confirmer l'éradication des logements les plus énergivores (classe G) au plus tard d'ici 2035, mais propose, pour les autres segments du parc, la création d'une zone grise regroupant les 43 % de logements nécessitant un traitement prioritaire, ainsi que la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments y invite.

Pour télécharger l'étude : [ICI](#) et son résumé : [ICI](#)

### À propos d'Équilibre des Énergies

Créée en 2010, Équilibre des Énergies (EdEn) est un think tank qui fédère les acteurs du monde de l'énergie, du bâtiment, des transports et des infrastructures, du tertiaire et de l'industrie pour travailler ensemble à la décarbonation de l'économie.

Présidée par Dominique Bussereau, Équilibre des Énergies développe des analyses, des propositions et des prises de position destinées à éclairer les décideurs publics et privés en France comme en Europe.

Plus d'informations sur : <https://www.equilibredesenergies.org>

**Contact presse :** Isabelle LAVILLE – Agence Réplique - Courriel : [ilaville@replique-com.com](mailto:ilaville@replique-com.com) – Tél. : 01 40 86 31 53 – 06 25 47 18 03

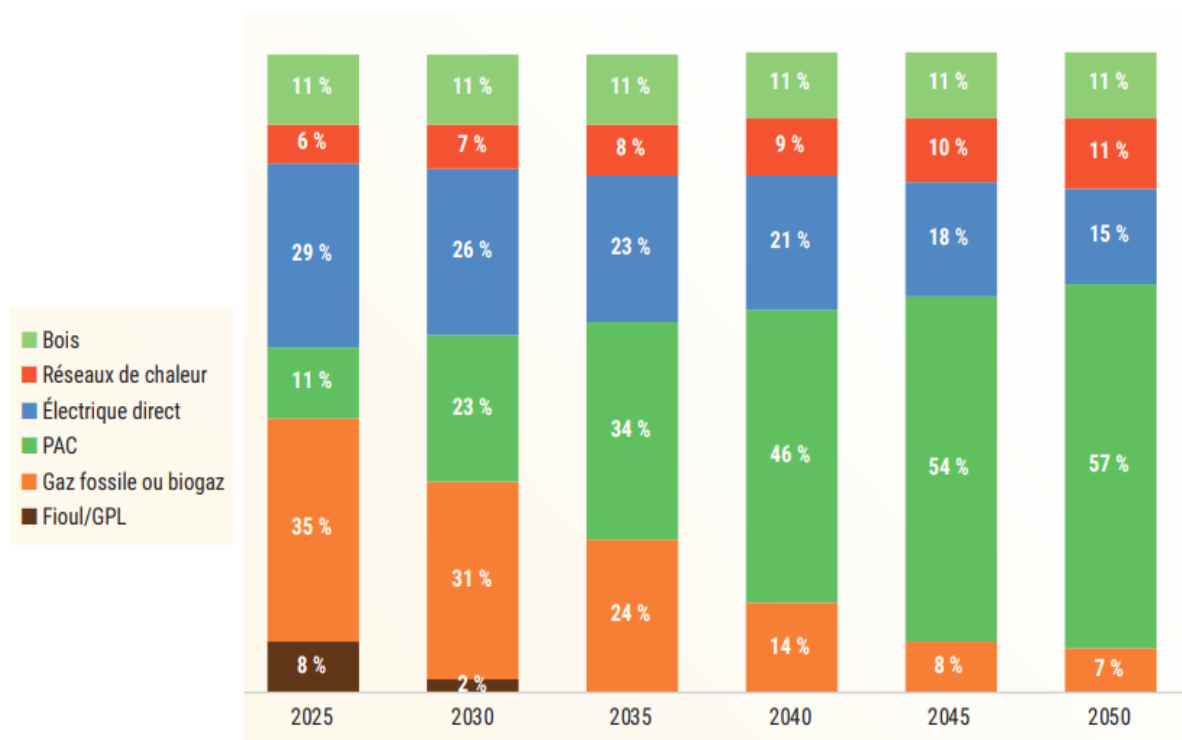
---

<sup>2</sup> Sur la base de 30 millions de résidences principales en 2024 en France – source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8251576>



# ANNEXE

## 1. Équilibre des Energies préconise de viser une sortie du gaz fossile en 2050, ce qui conduit à une trajectoire d'évolution du parc de logements



Source : Équilibre des Énergies

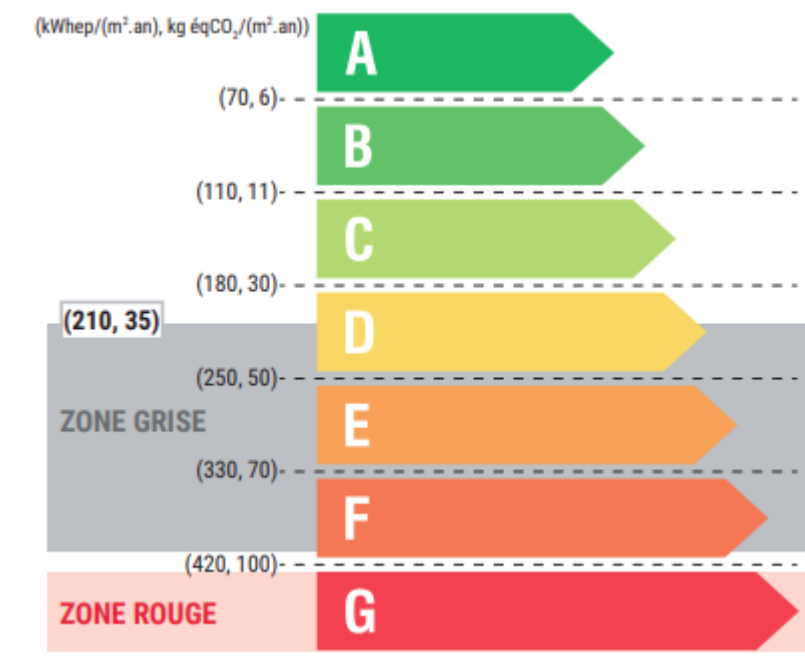
## 2. Synthèse des investissements impliqués la stratégie de rénovation "efficace" comparée à la stratégie de rénovation globale.

Source : Équilibre des Énergies

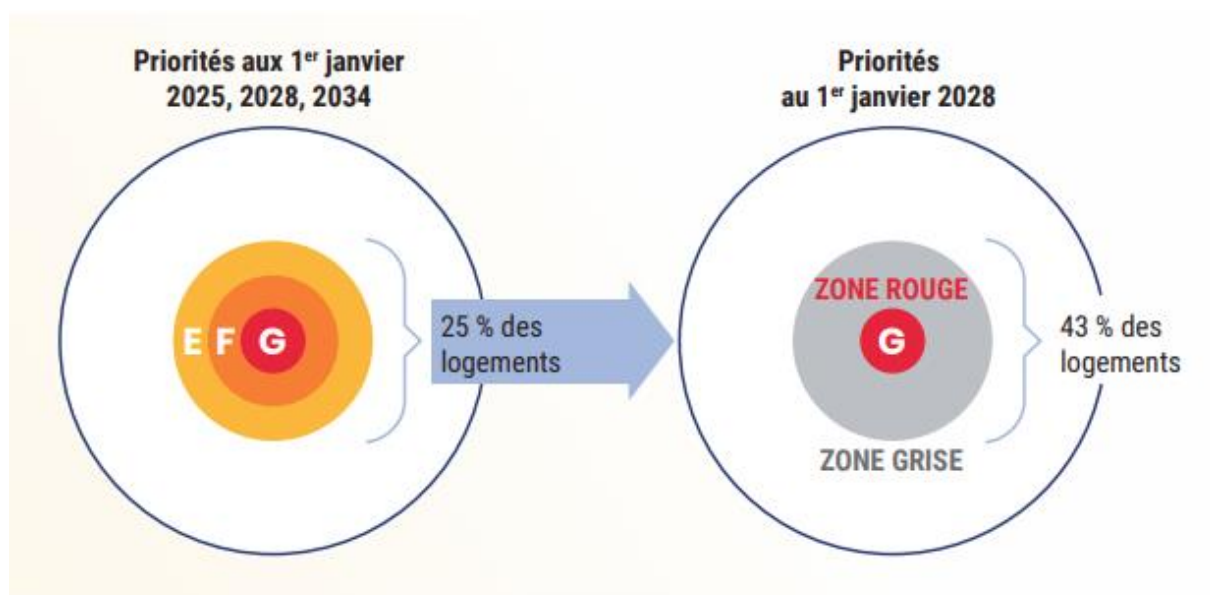
|                                      | Scénario de rénovation « efficace »<br>Équilibre des Énergies |  | Scénario de référence<br>« Rénovation globale » |                     |
|--------------------------------------|---|--|---|---------------------|
|                                      | Effort total  | Effort moyen annuel  | Effort total                                    | Effort moyen annuel |
| Installation de systèmes bas carbone | 385 Md€<br>(dont 250 Md€ de Business as Usual)                | 17 Md€/an entre 2026 et 2030<br>15 Md€/an entre 2031 et 2035<br>15 Md€/an entre 2036 et 2050 | 370 Md€<br>(dont 250 Md€ de Business as Usual)  | 14,8 Md€            |
| Amélioration des bâtis               | 190 Md€   | 7,6 Md€/an   | 420 Md€   | 16,8 Md€/an         |
| <b>Total</b>                         | <b>575 Md€</b>  | <b>de 23 à 25 Md€</b>  | <b>790 Md€</b>                                  | <b>31,6 Md€</b>     |



### 3. Proposition de définition des zones prioritaires de rénovation énergétique des logements



### 4. Principes de définition des zones prioritaires de rénovation énergétique des logements.





## 5. Comparaison sommaire de la stratégie de la PPE3 et du projet de SNBC3 avec la stratégie de rénovation efficace proposée par Équilibre des Énergies

|                                      | SNBC   | Équilibre des Énergies   | Commentaires   |
|--------------------------------------|--|--|--|
| <b>Émissions 2030</b>                | • 23 Mt CO <sub>2</sub>  | • ~ 27 Mt CO <sub>2</sub>  |  |
| <b>Étiquettes des logements 2050</b> | • A ou B et dans certains cas, C   | • A, B ou C  | • Le niveau C est le minimum visé dans la stratégie Équilibre des Énergies   |
| <b>Consommation d'énergie finale</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• -24 % 2050/2023 pour l'ensemble résidentiel (R) et tertiaire (T)</li> <li>• Tous usages confondus. Baisse plus marquée dans le R que dans le T</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• -40 % environ par rapport à 2025</li> <li>• Usages chauffage et ECS</li> </ul>  | • Comparaison difficile, le champ n'est pas le même  |
| <b>Passoires thermiques</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éradiquées en 2035/2040</li> <li>• Maintien des critères de décence (2025, 2028, 2034)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone rouge (logements classés G) éradiquée en 2035</li> <li>• Zone grise éradiquée à 70 % en 2040</li> </ul>  |  |
| <b>Sortie des chaudières fioul</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 250 000 de moins par an sur 2023/2030</li> <li>• Diminuer le parc de 60 % au moins en 2030</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 280 000 de moins par an sur 2025/2030</li> <li>• Diminuer le parc de 75 % en 2030</li> </ul>  | • Sortie complète des chaudières fioul au plus tard en 2035 dans les deux stratégies. Relance de l'action nécessaire                                   |
| <b>Sortie des chaudières gaz</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 350 000 de moins par an entre 2023 et 2030. Diminution de parc de chaudières gaz de 20 % entre 2023 et 2030</li> <li>• Remplacer la majorité des chaudières à gaz d'ici 2050 par des solutions décarbonées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 230 000 de moins par an sur 2025/2030</li> <li>• 400 000 sur 2031/2040</li> <li>• Conserver en 2050 une part de chaudières gaz correspondant au gisement de biogaz affecté au résidentiel.</li> </ul> | • L'étude EdEn estime que 2 millions de logements pourront être chauffés au biogaz en 2050. Le reste sera converti vers d'autres solutions décarbonées |
| <b>Pompes à chaleur</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 8,8 millions de PAC en 2030. Soit 850 000 par an entre 2023 et 2030</li> <li>• Poursuite de la dynamique jusqu'en 2050</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6,8 millions de PAC en 2030</li> <li>• Soit ~ 700 000 par an entre 2025 et 2030</li> <li>• La dynamique est stable ensuite à 2040 (720 000/an)</li> </ul>   | • L'étude EdEn prend acte du retard pris en 2023/2025 dans le plan de développement des PAC  |



|   | SNBC   | Équilibre des Énergies  | Commentaires   |
|---|--|---|--|
| <b>Rénovation des logements</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 700 000 rénovations de logements permettant au moins deux sauts de classe de DPE en moyenne entre 2025 et 2030 – Parmi ces rénovations 250 000 sont des rénovations d'ampleur ciblées sur les logements les moins performants</li> </ul>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 400 000 logements en moyenne entre 2026 et 2030 permettant de sortir des classes rouge (150) et grise (250)</li> </ul> |  |
| <b>Taux d'électrification (% des consommations)</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 52 % en 2030 – 64 % en 2050 (résidentiel et tertiaire)</li> <li>• Tous usages</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 27 % en 2030 – 50 % en résidentiel en 2050</li> <li>• Usages thermiques</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Camps statistiques différents</li> </ul>  |
| <b>Part des réseaux de chaleur</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• X3 dans le mix R&amp;T entre 2023 et 2050 (X4 dans le R)</li> <li>• En particulier, atteindre 5,8 millions de logements raccordés en 2035 (325 000 raccordements par an en moyenne entre 2023 et 2030)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3,3 millions en 2050</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude d'Équilibre des Énergies retient un objectif ambitieux de quasi doublement du nombre de logements chauffés par réseau de chaleur entre 2024 et 2050, sans atteindre cependant le x4 retenu dans la SNBC3</li> </ul> |
| <b>Gaz bas-carbone (biométhane)</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production totale : 40 TWhpci en 2030, 43 à 75 TWhpci en 2040, 96 TWhpci en 2050</li> <li>• Disponibilité pour le R&amp;T : 36 TWhpci en 2050</li> <li>• Disponibilité pour le R seul, approximativement : 10 TWhpci en 2030, 18 TWhpci en 2040, 26 TWhpci en 2050</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 TWhpci à 2050</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étude d'Équilibre des Énergies considère qu'au plus 20 TWhpci de biogaz pourront être consacrés au chauffage des logements (2 millions) en 2050</li> </ul>  |
| <b>Bois Énergie</b>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• -8 TWh entre 2023 et 2030 et -22 TWh entre 2030 et 2050</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• - 4 TWh entre 2025 et 2030</li> <li>• -21 TWh entre 2030 et 2050</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans l'étude d'Équilibre des Énergies, le nombre de logements chauffés au bois est supposé stable. La consommation diminue du fait de l'amélioration des performances</li> </ul>  |